

L'ADN de jumeaux au cœur d'un procès d'armes

"C'est incroyable. Ils sont jeunes, très, très jeunes", s'étonne la procureure Sylvie Odier. À 21 ans, Marc et Dominique Pantalacci, deux frères jumeaux, incarnent, selon elle, "le nouveau visage du banditisme corse". Vingt et un ans et déjà un parcours judiciaire de vieux briscard : condamnés vendredi dernier à sept ans de prison pour une fusillade dans une boîte de nuit de Porticcio en 2010, une peine de six mois pour des violences dans la salle de sports d'une prison — deux condamnations non définitives — et une mise en examen pour tentative d'assassinat sur Yves Manunta. Ce nationaliste ajaccien sera tué quelques mois plus tard.

C'est dans ce contexte que Marc et Dominique Pantalacci se trouvent au centre du procès qui s'est ouvert, mercredi devant le tribunal correctionnel de Marseille. Trois traces de leur ADN — le même pour ces deux jumeaux monozygotes — avaient été retrouvées, en avril 2011, sur un pistolet automatique et sur un sac dans une cache d'armes, route des Sanguinaires à Ajaccio. "Je ne m'explique pas la présence de mon ADN dans ce box, je n'y ai jamais mis les pieds", s'est borné à trancher Marc Pantalacci. Position géométrique pour Dominique: "Marc dit que ce n'est pas lui, je dis que ce n'est pas moi. Je dis la vérité et il dit la vérité. Je sais qu'il est sincère car c'est mon frère".

La justice butte sur la génétique. Selon la procureure, seule

"Ce matériel était destiné à commettre des assassinats."

SYLVIE ODIER, PROCUREURE

une expertise coûtant 3,2 millions d'euros aurait permis de différencier l'ADN des jumeaux. Sans aucune garantie. La justice n'a pas engagé la dépense et c'est donc à l'intime conviction du tribunal que Sylvie Odier, dans son réquisitoire, a fait appel pour sanctionner ce "binôme criminel". "Il suffit de regarder les précédents. La gémellité les a conduits à commettre des méfaits ensemble et il est possible de dire qu'il s'agit bien de leur dépôt d'armes". Quatre ans de prison et 10000 € d'amende ont été requis contre les deux jeunes hommes mais également contre leur aîné, Alexandre, 29 ans, dont empreintes et ADN avaient également été découverts dans la cache d'armes. "Les trois frères forment un groupe criminel", selon l'accusation.

Le démantèlement de cette "suppuration du malfaiteur" intervenait à l'issue d'une année sanglante en Corse qui avait connu, en 2010, quinze assassinats et quatorze tentatives. C'est "un dossier de contexte" que les avocats de la défense devraient contester ce matin. La manière dont le tribunal tranchera la question de l'identité d'ADN entre deux jumeaux est très attendue.

LUC LEROUX

PRA LOUP

Adriana Karembeu, vedette du Marmotel

Soirée historique à Pra Loup qui inaugurerait, hier soir, en présence de la délicieuse Adriana Karembeu, l'hôtel 3 étoiles Le Marmotel. Soirée historique car il s'agit d'une véritable renaissance pour cet établissement qui fut un des fleurons de la station dans les années soixante-dix quatre-vingt.

"Le Marmotel, construit au début des années 1970, était un des plus beaux hôtels des Alpes françaises. Idéalement situé au pied des pistes de la station de Pra-Loup, l'établissement a connu son heure de gloire avant de périr par manque d'entretien jusqu'à sa fermeture administrative prononcée en 1999" a rappelé Bruno Vagninay, maire d'Uvernet-Fours, avant de rappeler "les importants investissements réalisés sur le domaine skiable ne sont pas étrangers au rachat et à la rénovation de l'hôtel par Olivier Carvin, un habitué de la station."

Olivier Carvin, le président fondateur du groupe Maranatha Patrimoine et Immobilier, confirme son "coup de cœur" pour l'hôtel. "Je suis marseillais mais j'ai appris à skier ici et quand j'ai vu cet hôtel à l'abandon, j'ai été emballé par l'idée de le racheter et le rénover. Il s'agit de notre premier hôtel de montagne parmi la vingtaine de nos établissements développés en région Paca, vallée du Rhône et Paris. Nous avons d'autres projets à Serre-Chevalier et à Tignes."

Racheté 1,6 M€, le groupe a investi 6 M€ pour entièrement rénover cet établissement, devenu une véritable friche urbaine au pied des pistes de la station. Les 96 chambres doubles ou familiales ont été financées par 80 investisseurs privés qui sont devenus propriétaires



Adriana est venue fêter la renaissance de l'hôtel. / S.D.

d'une ou plusieurs suites vendues 70 000 à 90 000 €. Il perçoit un loyer mensuel.

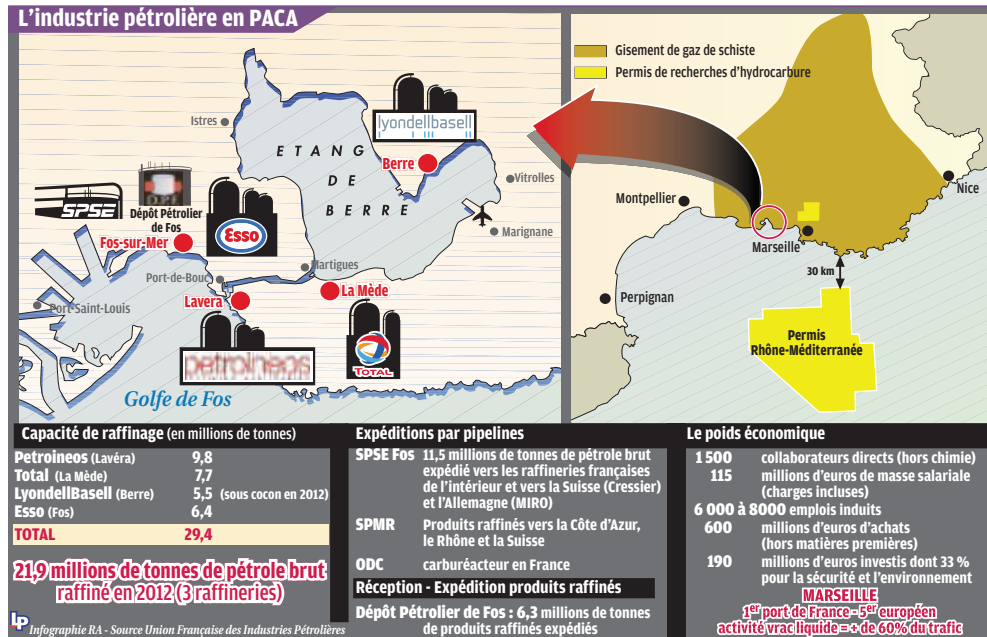
L'hôtel qui a ouvert le 15 décembre a fait le plein de vacanciers à la Noël et au jour de l'an et les réservations pour février sont bien engagées. Il fermera le 30 avril avant de rouvrir du 15 juin au 15 septembre.

Aujourd'hui, l'établissement est dirigé par Frédéric Charpentier, emploie une quarantaine de saisonniers. Outre les 96 chambres, il propose un snack, un restaurant ainsi qu'un bar qui ne sont pas exclusivement réservés à la clientèle. Un principe qui s'applique également au spa, développé sur deux étages avec vue sur les pistes, donné en gestion à la société d'Adriana Karembeu. Hier soir, dans le forum, grand espace cosy situé au cœur de l'hôtel, de nombreux invités ont eu la chance d'approcher le top-model qui est devenue une femme d'affaire avisée.

Sylvie ARNAUD

Fortes tensions sur le raffinage provençal

La baisse de la consommation met à rude épreuve le premier pôle français



Le passage à Marseille hier, le président de l'Union française des industries pétrolières (UFIP), Jean-Louis Schilansky a dressé le bilan de l'année écoulée et présenté les perspectives du marché 2013 pour l'ensemble de la filière (lire ci-dessous). L'occasion de faire le point sur une industrie provençale du raffinage certes puissante mais en profonde mutation, conséquence à la fois de la forte baisse de la demande française et européenne, mais aussi du déséquilibre chronique des besoins en produit raffinés, avec notamment une consommation de gazoil qui ne cesse de croître au détriment de celle de l'essence. Or l'outil de raffinage français n'est pas configuré pour compenser ce différentiel, ce qui conduit à des incohérences très coûteuses. C'est ainsi que la France est obligée d'importer plus de la moitié du gazoil qu'elle consomme, essentiellement de Russie et de Norvège, et dans le même temps, d'exporter 4 millions de tonnes d'essence vers les Etats-Unis, soit la moitié de sa consommation annuelle...

Principal pôle français du secteur (elle concentre à elle seule près d'un tiers du potentiel national de raffinage), la zone de

l'Étang de Berre réunit quatre sites industriels majeurs que sont Petroineos (Lavera), Total (La Méditerranée), LyondellBasell (Berre) et Esso (Fos), pour une capacité totale installée de près de 30 millions de tonnes mais dont seulement 22 Mt sont aujourd'hui réellement opérationnelles. Un complexe qui présente l'avantage de posséder 2 des 5 vapocraqueurs français (Berre et Lavera) ; matériel considéré par les experts comme un

Une raffinerie "sous cocon" et un pipeline qui perd des parts de marché.

élément déterminant en terme de compétitivité. L'autre atout majeur de cet immense territoire dédié au raffinage et à la pétrochimie, est d'être adossé au 3^e plus grand port pétrolier de la planète. Un site qui comporte également trois grands pipelines nationaux et internationaux que sont le SPSE (11,5 Mt de brut y transitent chaque année à destination des raffineries de la région lyonnaise, de la Suisse et de l'Allemagne), le SPMR spécia-

lisé dans l'expédition de produits finis (raffinés) vers la Côte d'Azur, la vallée du Rhône et la Suisse, et enfin l'ODC qui distribue du carburant (du kérosène essentiellement) dans tout l'Hexagone. S'ajoute à ce potentiel le dépôt pétrolier de Fos qui expédie dans toute la France et une partie de l'Europe, 6,3 millions de tonnes de produits raffinés chaque année.

Un potentiel pourtant sévèrement écorné l'an dernier avec d'une part la mise sous cocon jusqu'à la fin de l'année 2013 de la raffinerie LyondellBasell (5,5 Mt/an) dont seul le vapocraqueur reste opérationnel, et d'autre part la perte d'une partie importante du marché allemand du SPSE au profit de son concurrent italien, le pipeline de Trieste.

Un point positif est à noter cependant : les bonnes performances de la filiale "pétrole" du Grand port maritime de Marseille dont Jean-Louis Schilansky reconnaît avoir douté à tort de l'intérêt et de la fiabilité au moment de sa création en mai 2011. Moins de deux ans plus tard, le président de l'UFIP considère que "Fluxel a considérablement amélioré les opérations dans cette région".

Philippe GALLINI

Les chiffres-clefs

Alors que la demande pétrolière mondiale est répartie à la hausse depuis 2009 (89,8 millions de barils/jour en 2012, soit un de plus qu'en 2011) en raison notamment des taux de croissance impressionnants dans les pays asiatiques, la demande européenne et surtout française ne cesse de diminuer (-2,6 % par rapport à 2011 et surtout -15 % sur les dix dernières années). Une demande nationale qui présente également l'inconvénient d'être totalement disproportionnée avec d'un côté une hausse de 7,5 % des besoins en gazoil (38,1 Mt) et de l'autre une chute vertigineuse de la demande en fioul domestique (-23,8 %), fiouls lourds (-11,9 %), supercarburants (-6,5 %) et carburateurs (-5,2 %) pour un total de 17,4 Mt. Quant à la marge brute de raffinage - l'indicateur de la santé du secteur -, il lui faut atteindre au minimum 28 à 30 €/tonne. Ce fut le cas en 2012 (34 €/t) après trois années très difficiles entre 14 et 21 €/t. Mais la situation reste très fragile comme le montre la marge réalisée le mois dernier : 17 €/t contre 27 €/t en janvier 2012...

L'ANALYSE de Jean-Louis Schilansky, président de l'Union française des industries pétrolières

"Il faut un rééquilibrage de la fiscalité sur les carburants"

En France actuellement, 80 % des nouvelles immatriculations concernent des véhicules diesels, lesquels représentent désormais plus de la moitié du parc automobile. Préoccupant à plus d'un titre, le différentiel qui ne cesse de se creuser entre les demandes de gazoil et d'essence inquiète donc au plus haut point le président de l'UFIP. Celui-ci demande donc d'urgence "un rééquilibrage de la fiscalité afin de réduire l'écart de près de 20 cents qui sépare actuellement les TIPP - taxes intérieure sur les produits pétroliers - sur le gazoil et l'essence".

Selon lui, "il faudrait ramener cet écart à 10 voire 8 cents". Mais Jean-Louis Schilansky reconnaît qu'il s'agit d'un sujet très sensible car il n'existe que deux façons d'y parvenir : soit en augmentant la fiscalité sur le gazoil, ce qui constitue une mesure extrêmement impopulaire, soit en diminuant celle sur l'essence, ce qui implique un important manque à gagner pour l'État. "Je propose donc que cet ajustement se fasse très progressivement, centime par centime", ajoute cet expert, tout en précisant : "Ce n'est certes pas ce rééquilibrage qui sauvera le raffinage français mais il lui apportera une grande



Jean-Louis Schilansky, président de l'UFIP. / PHOTO LP

bouffée d'oxygène".

Autre sujet brûlant pour lequel le président de l'UFIP demande "un grand débat national" : les énergies renouvelables. Selon Jean-Louis Schilansky, "malgré tous les efforts et les progrès technologiques qu'il sera possible de réaliser, les énergies renou-

lables ne couvriront au mieux que 18 % des besoins énergétiques mondiaux à l'horizon 2035, ce qui veut dire que les énergies fossiles garderont une place prépondérante. Si nous n'acceptons pas cette évidence, nous serons sur des chemins de traverse. On peut toujours rêver d'un monde idéal mais la question qui se pose est de savoir quelle place occupera la France dans cette réalité-là."

Le président Schilansky est alors convaincu que dans ce contexte, le gaz de schiste constitue un formidable espoir, d'autant que nous posséderions l'un des plus importants gisements de Vieux Continent avec 5 094 milliards de m³. Et le patron de l'UFIP de citer les États-Unis en exemple, à la différence de la France qui a interdit la fracturation hydraulique servant à l'extraire : "Le gaz de schiste va couvrir 50 % de leurs besoins en 2040. Ils seront donc autosuffisants, ce qui constituera un véritable choc de compétitivité. Autre avantage majeur : le prix de leur gaz sera totalement dépolitisé, insensible à la conjoncture internationale. C'est un bouleversement énorme. Du coup, ils seront excédentaires en charbon et l'exporteront en Europe et en France, avec son CO2..." Ph.G.